

CHAPITRE 9

**OREN 120 – DÉMONTRER LA CONNAISSANCE DE L'ORGANISATION
ET DES TRADITIONS DES FORCES CANADIENNES**



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 1

OCOM M120.01 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION À PROPOS DES RÔLES DES FORCES CANADIENNES

Durée totale :

30 min

INTRODUCTION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

L'instructeur doit réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Une liste complète des ressources nécessaires à l'enseignement de cet OCOM est présentée au chapitre 4 de la NQP. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Un conférencier peut présenter cet exposé, s'il est disponible. Le conférencier doit être mis au courant des exigences relatives à cette période d'instruction. L'instructeur doit s'assurer de fournir aux cadets toutes les informations non abordées pendant l'exposé par le biais d'une séance de questions et réponses après la présentation.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

Cette leçon est présentée à l'aide de la méthode d'instruction par exposé interactif. La méthode d'instruction par exposé interactif a été choisie, parce qu'elle permet à l'instructeur de faire une présentation semi-formelle de la matière durant laquelle les cadets peuvent participer en posant des questions ou en y répondant, et en faisant des commentaires sur la matière ou en participant à de courtes activités. Cette méthode plaît aux apprenants auditifs, en plus d'offrir des possibilités de participation active dans des activités qui plaisent aux apprenants tactiles/kinesthésiques.

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure d'identifier les différents éléments des Forces canadiennes (FC) et le rôle de chacun.

IMPORTANCE

L'un des trois buts du Mouvement des cadets du Canada (MMC) est de stimuler l'intérêt des cadets pour les FC. Le présent OCOM est une introduction de base sur l'histoire et le rôle des FC.

Point d'enseignement 1**Discuter de l'histoire des FC**

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

DÉBUTS DES FORCES CANADIENNES

On peut considérer que les premiers petits pas pour former les Forces canadiennes ont été réalisés en 1868, lors de l'établissement du ministère de la Milice et de la Défense du Canada, avec un budget de 900 000 \$, qui a remplacé les milices du Canada ou des provinces qui avaient été dissoutes avant 1869. À cette époque l'objectif était de créer une force de la milice qui devait soutenir les troupes britanniques au Canada pour repousser toutes les forces ennemies. Les troupes britanniques ont toutefois été retirées du Canada en automne 1871, ce qui amena le Canada faire des démarches modérées en vue de former ses propres forces. Le pays établit deux batteries d'artillerie de campagne pour protéger les villes de Québec et de Kingston, et c'est ainsi que commença la formation de l'armée régulière. Elle fut agrandie en 1883 lorsque le premier Cavalry School Corps (aujourd'hui Royal Canadian Dragoons) fut établi dans la ville de Québec avant la création de l'Infantry Corps (aujourd'hui Royal Canadian Regiment) à Fredericton, Saint John et Toronto.

En 1964, le ministre de la Défense Paul Hellyer présenta le livre blanc au parlement, qui concluait qu'une structure de commandement unifiée – qui fusionnerait la Marine, l'Armée et l'Aviation – servirait mieux les intérêts canadiens.

Les Forces canadiennes modernes furent formées le 1^{er} février 1968 lors de l'adoption du projet de loi C243, la Loi sur la réorganisation des Forces canadiennes. Alors, le gouvernement canadien fusionna la Marine royale du Canada, l'Armée canadienne et l'Aviation royale du Canada en une structure unifiée. Le Canada est l'un des rares pays développés au monde qui continuent d'organiser les forces militaires de cette façon. L'intégration des Forces canadiennes continua en 2005 lorsque CEMD, le Général R.J. Hillier, annonça l'initiative d'introduire une structure de gestion de la force interarmée dans les Forces canadiennes, pour les rendre plus « rationnelles, intégrées et efficaces. »

BRANCHES DES FORCES CANADIENNES

Armée de terre. La branche terrestre des Forces canadiennes se compose de trois éléments suivants :

- Force régulière;
- Force de réserve; et
- Rangers canadiens.

Marine. La Marine canadienne a vu le jour le 4 mai 1910 lors de l'adoption du projet de loi sur la Marine en 1910.

La Marine canadienne se compose actuellement de trois quartiers généraux :

- FMAR(A) (Forces maritimes de l'Atlantique) – Halifax;
- FMAR(P) (Forces maritimes du Pacifique) – Esquimalt; et
- RESNAV (Réserve navale) – ville de Québec.

Aviation. Au début de la Première guerre mondiale, le Canada ne possédait aucune force aérienne. En 1914, le Canada a envoyé le Canadian Aviation Corps, composé de trois membres du personnel et d'un biplan Burgess-Dunne de fabrication américaine, pour accompagner le Premier contingent à l'étranger. Voilà ce qu'on peut considérer comme la première tentative modeste de formation d'une aviation canadienne.

Aujourd'hui l'Aviation canadienne se compose de treize escadres réparties partout au Canada.

MISSION ET OBJECTIFS DES FC

La mission du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes est de défendre le Canada ainsi que ses intérêts et ses valeurs, tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales. En vertu de la politique de la défense du Canada, les Forces canadiennes sont appelées à remplir trois grands rôles :

1. Protéger le Canada.
2. Défendre l'Amérique du Nord en coopération avec les États-Unis.
3. Contribuer à la paix et à la sécurité internationales.



Voici les renseignements de base relatifs à l'engagement du Canada en Amérique du Nord et dans le monde en général que l'instructeur peut fournir aux cadets.

COMMANDEMENT DE LA DÉFENSE AÉROSPATIALE DE L'AMÉRIQUE DU NORD (NORAD) :

- Le NORAD est une organisation mixte américano-canadienne qui assure l'alerte aérospatiale et le contrôle aérospatial pour l'Amérique du Nord. Il a été fondé le 12 mai 1958 sous le nom de Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord.
- Le NORAD se compose de deux parties principales qui correspondent à sa mission. L'alerte aérospatiale et le système intégré d'alerte tactique et d'évaluation couvre la surveillance des principaux objets de fabrication humaine dans l'espace, ainsi que la détection, la validation et le signalement de toute attaque dirigée contre l'Amérique du Nord à partir d'avions, de missiles et de vaisseaux spatiaux. Le contrôle aérospatial comporte notamment la surveillance et le contrôle de l'espace aérien du Canada et des États-Unis.
- La dernière modification et le dernier renouvellement de l'entente du NORAD entre le Canada et les États-Unis datent de 2006.

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD (OTAN) :

- L'OTAN, appelée également l'Alliance de l'Atlantique Nord, l'Alliance atlantique ou l'Alliance occidentale, est une organisation internationale vouée à la sécurité collective. Elle a été établie en 1949 pour appuyer le Traité de l'Atlantique Nord signé à Washington, DC le 4 avril 1949. Son quartier général est situé à Bruxelles, en Belgique. L'autre nom officiel de l'OTAN est son équivalent anglais, North Atlantic Treaty Organization (NATO) (l'anglais et le français étant les deux langues officielles de l'organisation).
- Le fondement de l'OTAN est l'article V du Traité de l'Atlantique Nord, à l'effet que « Les parties conviennent qu'une attaque armée contre une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord est considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties. En conséquence, elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'Article 51 de la *Charte des Nations Unies*, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord. »
- L'OTAN est composée de 26 pays membres.
- Sa fonction principale est d'assurer la stabilité de la région de l'Atlantique Nord et de protéger la liberté des habitants de cette région, en se basant sur les principes de la démocratie, de la liberté individuelle et du droit international.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU) :

- L'ONU est une organisation internationale qui se décrit elle-même comme étant une « association mondiale des gouvernements qui facilite la coopération en matière de droit international, de sécurité internationale et de développement économique et d'égalité sociale ». Elle a été fondée en 1945 lors de la signature de la Charte des Nations Unies par 51 pays, pour remplacer la Société des Nations qui avait été fondée en 1919.
- Les opérations de maintien de la paix ont commencé en 1948 où la première mission fut au Moyen-Orient.
- M. Lester Pearson, avant d'être élu premier ministre du Canada, était fort connu pour ses efforts dans la création d'une structure pour l'ONU et ses organisations auxiliaires

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. Citez un des rôles des FC.
- Q2. Où sont situées les forces navales?
- Q3. En quelle année l'Aviation royale du Canada a-t-elle vu le jour?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. La protection du Canada, la défense de l'Amérique du Nord et les missions internationales de maintien de la paix.
- R2. Dans l'Atlantique (Halifax) et dans le Pacifique (Esquimalt).
- R3. Le 1^{er} avril 1924.

Point d'enseignement 2

Expliquer le rôle de chaque élément

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

Les FC participent à des opérations dans le cadre d'une action conjointe pour bon nombre de leurs engagements internationaux. Chaque élément possède toutefois un ensemble de responsabilités qui lui sont propres.

ARMÉE

- Défense nationale.
- Défense canado-américaine de l'Amérique du Nord (NORAD).
- Contribution aux missions de maintien de la paix.
- Défense civile.
- Opérations humanitaires, y compris les secours aux sinistrés.

MARINE

- Surveillance et contrôle des eaux canadiennes.
- Soutien des opérations de l'armée et de l'aviation.

- Soutien des autres ministères du gouvernement (pêche, recherche et sauvetage, lutte antidrogue, environnement).
- Déploiements de l'OTAN.
- Opérations humanitaires, y compris les secours aux sinistrés (secours alimentaire et médical, aide aux personnes et aide technique).

AVIATION

- Surveillance et contrôle de l'espace aérien canadien.
- Transport aérien, dans le monde entier, du personnel et du matériel des FC.
- Soutien des opérations de l'armée et de la marine.
- Soutien des autres ministères du gouvernement.
- Recherche et sauvetage.
- Opérations humanitaires, y compris les secours aux sinistrés.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Quel est le rôle commun à tous les trois éléments?
- Q2. Quels sont les deux éléments dont la recherche et le sauvetage font partie de leurs rôles principaux?
- Q3. Qu'entend-on par opérations humanitaires?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. La protection du Canada.
- R2. La Marine et l'Aviation.
- R3. Les activités tels que les secours aux sinistrés, les secours alimentaire et médical, l'aide aux personnes et l'aide technique.

Point d'enseignement 3

Identifier l'emplacement des bases des FC

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif



Pour cette partie, l'instructeur devrait utiliser une carte du Canada pour aider à identifier l'emplacement des différentes bases partout au pays. Des punaises en couleur seront utiles.

- Armée (vertes);
- Marine (bleues); et
- Aviation (jaunes ou blanches).

Nota : Le choix des couleurs pour les punaises n'est qu'une suggestion.

FORCES TERRESTRES

Base des Forces canadiennes (BFC) Edmonton (AB). La BFC Edmonton est le quartier général du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre, la plus haute autorité militaire de l'Ouest canadien, et de nombreux groupes-brigades, y compris le 1^{er} Groupe-brigade mécanisé du Canada (1 GBMC), le seul groupe-brigade de la force régulière de la région.

BFC Borden (Barrie, ON). La mission de la BFC Borden est de soutenir plusieurs établissements militaires d'entraînement et diverses autres organisations militaires et civiles qui se trouvent sur la base. En moyenne, la BFC Borden entraîne 15 000 militaires annuellement.

BFC Gagetown (Oromocto, N.-B.). Au début de la guerre froide, les planificateurs de la défense canadienne ont reconnu que l'Armée canadienne avait besoin d'un centre d'entraînement approprié, où les unités blindées, d'infanterie et d'artillerie de la dimension des brigades et des divisions pouvaient s'entraîner pour se préparer à leur mission de défendre l'Europe occidentale conformément aux obligations du Canada en vertu du Traité de l'Atlantique Nord. La BFC Gagetown continue de jouer le rôle de centre principal d'entraînement, quoiqu'en raison des risques d'incendies forestiers depuis ces dernières années, les exercices de tir réel sont généralement effectués en automne, en hiver et au printemps. Fait anecdotique : Gagetown est généralement connu comme étant le seul endroit au monde où on peut trouver des « marécages au sommet des collines ».

BFC Valcartier (ville de Québec, QC). La BFC Valcartier a d'abord été établie comme camp militaire en août 1914 dans le cadre de la mobilisation du Corps expéditionnaire canadien au début de la Grande Guerre. Aujourd'hui la BFC Valcartier héberge le 5^e Groupe-brigade mécanisé du Canada, qui comporte le 5^e Régiment d'artillerie légère du Canada (5 RALC), le 12^e Régiment blindé du Canada (12 RBC), le 5^e Régiment du génie de combat, les trois Bataillons de la Force régulière du Royal 22^e Régiment, le 5^e Bataillon des services et le 5^e Peloton de la police militaire. La base abrite également le 430^e Escadron tactique d'hélicoptères, un escadron des communications et d'autres unités de soutien. La BFC Valcartier héberge aussi le Centre de recherche pour la défense, qui effectue les recherches militaires pour les Forces canadiennes.

BFC Petawawa (ON). Fondée en 1904 sous le nom de Camp militaire de Petawawa ou Camp de Petawawa, cette base a été établie par le ministère de la Milice et de la Défense après l'achat de 22 430 acres (91 km²) d'une propriété principalement agricole auprès des résidents locaux. Le premier vol d'un avion militaire au Canada a eu lieu au Camp de Petawawa le 31 juillet 1909. De décembre 1914 en mai 1916, le Camp de Petawawa a servi de camp d'internement des 750 prisonniers de guerre allemands et autrichiens. La base appuie le Commandement de la Force terrestre (l'Armée canadienne) et elle héberge le 2^e Groupe-brigade mécanisé du Canada, entre autres unités. La base emploie 4400 membres du personnel militaire. La devise de la base en langue algonquin : *endazhe kinamandowa chimaganishak*. Ce qui veut dire en français « terrain d'entraînement des guerriers ».

BFC Shilo (Brandon, MB). La Base des Forces canadiennes ou l'Unité de soutien de secteur Shilo est le site d'activités militaires de la région depuis 1910. Sa mission est d'offrir des services de soutien et le soutien aux services limités aux opérations, à toutes les unités hébergées, ainsi qu'aux formations, aux unités et aux organismes extérieurs. La BFC ou l'USS Shilo abrite le 1^{er} Régiment du Royal Canadian Horse Artillery (1RCHA) et le 2^e Bataillon de la Princess Patricia's Canadian Light Infantry (2PPCLI). Mais ces deux unités appartiennent au 1^{er} Groupe-brigade mécanisé du Canada. La base abrite également un composant du Centre d'instruction du Secteur de l'Ouest, le 731^e Escadron des transmissions, et le 11^e Centre des services de santé des FC, en plus d'être la « maison mère » de l'Artillerie royale canadienne. Les autres unités appuyées sont notamment le 26^e Régiment d'artillerie de campagne, l'Unité de réserve de l'ARC Brandon et le Quartier général du 38^e Groupe-brigade du Canada situé à Winnipeg.

BFC Wainwright (AB). La BFC Wainwright abrite le Centre d'instruction du Secteur de l'Ouest et le Centre canadien d'entraînement aux manœuvres. Il s'agit du principal lieu d'entraînement des unités des forces terrestres de l'Ouest canadien (de Thunder Bay à Victoria). Au début de 1945, il a été un camp d'internement de prisonniers de guerre (PG) allemands. Au plus fort de son occupation, près de 1100 prisonniers officiers, soldats

et civils allemands y ont été détenus. Le Camp Wainwright joue le rôle de centre d'instruction militaire intégrale pour les cours militaires, à la fois pour les unités canadiennes et étrangères, qui passent leur entraînement de campagne à la BFC ou l'USS Wainwright toute l'année, en profitant du secteur d'entraînement qui s'étend sur 620 kilomètres carrés et d'installations d'exercices de tir réel. La BFC ou l'USS Wainwright héberge plusieurs unités distinctes, la plus ancienne étant le Centre d'instruction du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre (CISOFT) et la plus récente le Centre canadien d'entraînement aux manœuvres (CCEM). La base est appuyée par un détachement du 742^e Escadron des transmissions, un détachement de la 1^{re} Ambulance de campagne, un détachement de la 1^{re} Unité dentaire et un détachement de la 1^{re} Compagnie de police militaire de la garnison. La base emploie environ 900 membres du personnel militaire. La population militaire qui passe par la base s'élève à environ 1000 soldats à n'importe quelle période. Mais pendant l'été cette population augmente sensiblement lorsque les soldats de la Force de réserve entreprennent l'instruction de base, spécialisée et de leadership. Un important progrès du Camp Wainwright est la création du CCEM, une unité d'entraînement nationale dont l'objet principal sera de préparer les soldats pour leurs missions à l'étranger. Le nouveau centre utilisera une technologie de laser et de satellite extrêmement sophistiquée pour simuler les effets d'une bataille avec réalisme. Il y aura surtout des sites d'entraînement nouvellement construits, y compris quatre « villages » entiers, pour recréer les environnements étrangers dans lesquels les soldats peuvent se retrouver.

FORCES NAVALES

BFC Halifax (N.-É.). La BFC Halifax est la base navale de la côte est du Canada et sert de port d'attache de la flotte de l'Atlantique. Elle est actuellement la plus importante base des Forces canadiennes en termes d'effectifs et elle est formée de plusieurs propriétés autour du port d'Halifax en Nouvelle-Écosse. Certaines unités situées à la BFC Halifax sont notamment : Le quartier général des FMAR(A), le Centre de guerre navale des Forces canadiennes (CGNFC), L'École des opérations navales des Forces canadiennes (EONFC), l'École du génie naval des Forces canadiennes (EGNFC), l'Installation de maintenance de la Flotte Cap Breton (IMF Cape Breton) et la division de la Réserve navale NCSM Scotian.

BFC Esquimalt (C.-B.). La BFC Esquimalt est la base navale de la côte ouest du Canada et sert de port d'attache de la flotte du Pacifique. Elle est située sur l'île de Vancouver, dans la municipalité d'Esquimalt, juste à l'ouest de Victoria. Certaines unités situées à la BFC Esquimalt sont notamment : Le quartier général des FMAR(P), le Centre d'instruction des officiers de marine – Venture (Venture CIOM), L'École navale des Forces canadiennes à Esquimalt (ENFC(E)), le Centre d'expérimentation et d'essais maritimes des Forces canadiennes (CEEMFC), l'Installation de maintenance de la Flotte Cap Breton (IMF Cape Breton), l'Unité de plongée de la Flotte (Pacifique) et la division de la Réserve navale NCSM Naden.

BFC Greenwood (N.-É.). Aujourd'hui la BFC Greenwood demeure la base de la force aérienne opérationnelle canadienne la plus importante sur la côte de l'Atlantique, en terme de nombre d'avions et d'effectifs. Voici les types d'avions stationnés en permanence à la base : le CP-140 Aurora, patrouilleur anti-sous-marin à grand rayon d'action; le CP-140A Arcturus, patrouilleur maritime/arctique à grand rayon d'action; le CH-149 Cormorant pour la recherche et le sauvetage; le CC-130 Hercules pour la recherche et le sauvetage ainsi que pour le transport.

BFC Shearwater (N.-É.). La BFC Shearwater est le berceau et la base principale de l'aéronavale du Canada et elle abrite la 12^e Escadre (12^e Escadre Shearwater) qui était anciennement le Groupe aérien maritime, Forces armées canadiennes. L'hélicoptère embarqué actuellement utilisé par la Marine canadienne est le CH-124 Sea King. Bien que les Sea King servent sur les navires CSM, les unités qui les exploitent appartiennent à la « Force aérienne ». La BFC Shearwater abrite également l'Unité de plongée de la Flotte (Atlantique).

FORCES AÉRIENNES

1^{re} Escadre Kingston (ON). Dotée des hélicoptères Griffon, la 1^{re} Escadre appuie l'Armée canadienne dans le transport aérien des troupes et de l'équipement partout dans le monde. Elle comporte six escadrons d'hélicoptères tactiques et d'entraînement éparpillés dans les quatre coins du pays.

3^e Escadre Bagotville (QC). La 3^e Escadre Bagotville, dotée des CF-18, est l'une de deux seules bases de chasse du Canada. Située dans la région de Saguenay au Québec, elle remplit les missions de défense aérienne, d'appui tactique et de recherche et sauvetage.

4^e Escadre Cold Lake (AB). En plus d'héberger le centre d'entraînement des forces d'appui tactique de calibre mondial du Canada, la 4^e Escadre Cold Lake déploie et soutient des avions de chasse à très court préavis, et permet ainsi à la Force aérienne canadienne de réaliser ses missions à l'échelle nationale et internationale.

5^e Escadre Goose Bay (T.-N.-L.). La 5^e Escadre Goose Bay a servi de terrain d'aviation stratégique, de base de vols transitoires et de site de radar de défense aérienne. Pendant les 21 dernières années, elle a aussi été le lieu d'entraînement de vol tactique des Forces alliées au Canada. La 5^e Escadre Goose Bay appuie les opérations de vol suivantes : l'entraînement à basse altitude pour la Force aérienne allemande (GAF) (http://www.airforce.forces.ca/5wing/squadron/gafttsg_e.asp) et la Force aérienne italienne. Elle est aussi la base canadienne de redéploiement (DOB) des CF-18 dont les opérations sont consacrées à NORAD. Ce programme d'entraînement militaire des Forces alliées à Goose Bay au Canada (GAMTIC), soutenu par la 5^e Escadre Goose Bay qui joue le rôle d'« agent » sur place pour les divers alliés, est une fonction unique et en évolution des FC.

8^e Escadre Trenton (ON). Que ce soit pour livrer de l'approvisionnement dans l'Extrême Arctique (SFC Alert) ou pour le transport aérien de troupes et d'équipement partout dans le monde, la 8^e Escadre est au cœur de la Force de mobilité aérienne du Canada. Elle est responsable de la recherche et du sauvetage du Canada central et est la base d'attache des Skyhawks et du Centre de parachutisme du Canada.

9^e Escadre Gander (T.-N.-L.). Lorsqu'un appel à l'aide est lancé, les équipes de recherche et sauvetage (SAR) de la 9^e Escadre Gander sont prêtes pour se rendre à n'importe quelle destination à partir de leur base située dans la province la plus à l'est du Canada, Terre-Neuve. L'Escadre héberge le 103^e Escadron de recherche et sauvetage, qui offre les services de SAR en permanence à la grandeur de Terre-neuve et du Labrador.

12^e Escadre Shearwater (N.-É.). Shearwater héberge la communauté de l'hélicoptère maritime. Les membres du personnel et les avions sont déployés partout dans le monde, principalement dans le cadre de détachements d'hélicoptères de la Force aérienne (DETHELFA) à bord de navires de la Marine des côtes est et ouest. Le personnel déployé fait partie de l'équipage, et les hélicoptères sont intégrés aux systèmes du navire, lui permettant d'accroître la capacité de ses systèmes capteurs et d'armement.

14^e Escadre Greenwood (N.-É.). Nichée au cœur de la pittoresque vallée de l'Annapolis, en Nouvelle-Écosse, la 14^e Escadre Greenwood est la plus importante base aérienne de la côte est. Les équipages des Aurora mènent régulièrement des missions de souveraineté et de surveillance au-dessus de l'Atlantique, tandis que la capacité de recherche et sauvetage est maintenue en tout temps.

15^e Escadre Moose Jaw (SK). C'est le lieu d'entraînement militaire sur les avions à réaction au Canada. La 15^e Escadre gère le programme d'entraînement en vol de l'OTAN au Canada, dans lequel viennent s'entraîner des pilotes venant du monde entier.

16^e Escadre Borden (ON). La 16^e Escadre est l'escadre la plus importante des Forces canadiennes. Elle se compose d'un quartier général et de trois écoles : l'École de technologie et du génie aérospatial des Forces canadiennes (ETGAFC); l'École du Commandement aérien (ECA) et l'École des opérations de contrôle aérospatial des Forces canadiennes (EOCAFC). L'ETGAFC et l'ECA sont à Borden tandis que l'EOCAFC est à Cornwall en Ontario.

17^e Escadre Winnipeg (MB). Pour le personnel de la force aérienne, tous les chemins mènent à la 17^e Escadre Winnipeg. L'Escadre est composée de trois escadrons et de six écoles. Elle soutient également l'École centrale de vol. Avec la combinaison de toutes ses composantes, la 17^e Escadre a formé certains pilotes, navigateurs aériens et professionnels polyvalents considérés comme étant les meilleurs au monde.

19^e Escadre Comox (C.-B.). Située sur l'Île de Vancouver, la 19^e Escadre héberge les équipages d'Aurora qui surveillent l'océan Pacifique, et ses équipes de recherche et sauvetage mènent régulièrement des opérations de recherche d'avions manquants dans certains terrains les plus mauvais du Canada.

22^e Escadre North Bay (ON). La 22^e Escadre fournit à la défense aérospatiale du Canada et de l'Amérique du Nord des services de surveillance, d'identification, de contrôle et d'alerte. La surveillance et l'identification de toute la circulation aérienne qui s'approche de l'Amérique du Nord, soit quelque 200 000 vols par an, se fait à l'aide d'information radar envoyée via satellite par le Système d'alerte du Nord, qui couvre l'Arctique canadien, par les radars côtiers des côtes est et ouest du Canada et par les systèmes aéroportés d'alerte et de contrôle.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

- Q1. Dans quelle province se trouve la BFC Borden : Alberta ou Ontario?
- Q2. Quel genre d'avion trouve-t-on dans la BFC Bagotville et la BFC Cold Lake?
- Q3. À part la BFC Trenton, quelle autre base héberge une unité de recherche et de sauvetage au Canada?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. Ontario.
- R2. Les chasseurs CF-18.
- R3. La BFC Gander.



L'instructeur devrait indiquer les centres régionaux d'instruction de cadets qui se trouvent dans les bases pour souligner l'aide des FC au programme des cadets, y compris :

- la BFC Borden/le CIEC de l'Armée Blackdown;
- la BFC Gagetown/le CIEC de l'Armée Argonaut; et
- la BFC Valcartier/le CIEC de l'Armée Valcartier.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

- Q1. En quelle année les FC ont-elles été fusionnées?
- Q2. Quels sont les trois rôles des FC?
- Q3. Les missions humanitaires constituent-elles un rôle des éléments?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. 1968.
- R2. La protection du Canada, la défense de l'Amérique du Nord et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.
- R3. Oui.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Les cadets possèdent maintenant une connaissance générale des FC, de ses rôles et de l'emplacement de ses bases. Cette matière offrira aux cadets des occasions de communiquer avec les membres des FC de façon plus efficace pendant leurs visites des installations militaires.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- A2-018 Sous-ministre adjoint (Affaires publiques). (12 septembre 2005). *À notre sujet : Notre mission*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.forces.gc.ca/site/about/mission_f.asp.
- A2-019 Affaires publiques de la Force aérienne. (2004). *La Force aérienne du Canada : Missions et rôles*. Extrait le 25 mai du site http://www.airforce.gc.ca/today1_f.asp.
- A2-020 Ministère de la Défense nationale. (2002). *Aperçu FMAR(A) : Histoire, installations et rôle*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.navy.forces.gc.ca/marlant/about/marlant_about_f.asp.
- A2-021 Ministère de la Défense nationale. (2004). *Forces maritimes du Pacifique : Aperçu FMAR(P)*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.navy.forces.gc.ca/marpac/home/marpac_home_f.asp?category=4.
- C2-021 Ministère de la Défense nationale. (2004). *Passerelle pour l'Histoire militaire canadienne, volume 3*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.cmg.gc.ca/cmh/en/page_540.asp.
- C2-022 (ISBN 0-9680685-7-X) AIDC. (2004). *The Canadian Defence Almanac*. Ottawa, ON, Association de l'industrie de la défense du Canada



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 2

OCOM M120.02 – DÉCRIRE L'HISTOIRE ET LES TRADITIONS DE L'UNITÉ D'AFFILIATION

Durée totale :

30 min

INTRODUCTION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

L'instructeur doit réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Un conférencier peut présenter cet exposé, s'il est disponible. Le conférencier doit être mis au courant des exigences relatives à cette période d'instruction. L'instructeur doit s'assurer de fournir aux cadets toutes les informations non abordées pendant l'exposé par le biais d'une séance de questions et réponses après la présentation.

On pourrait donner cette leçon à l'unité d'affiliation pendant une visite.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

Cette leçon est présentée à l'aide de la méthode d'instruction par exposé interactif. La méthode d'instruction par exposé interactif a été choisie, parce qu'elle permet à l'instructeur de faire une présentation semi-formelle de la matière durant laquelle les cadets peuvent participer en posant des questions ou en y répondant, et en faisant des commentaires sur la matière ou en participant à de courtes activités. Cette méthode plaît aux apprenants auditifs, en plus d'offrir des possibilités de participation active dans des activités qui plaisent aux apprenants tactiles/kinesthésiques.

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon le cadet devra comprendre l'affiliation avec l'unité, et les traditions de l'unité d'affiliation.

IMPORTANCE

La matière présentée dans cette leçon donne aux cadets l'information historique et courante de l'unité d'affiliation. Cette information peut permettre aux cadets de développer un sens de fierté dans l'unité, les Forces canadiennes (FC), et une fière tradition de l'armée de notre nation. Un des buts du programme des cadets de l'Armée est de promouvoir un intérêt aux FC, et l'histoire en est un des principes fondamentaux.

Point d'enseignement 1**Discuter de l'histoire de l'unité d'affiliation**

Durée : 15 min

Méthode : Exposé interactif

EMPLACEMENT DE L'UNITÉ D'AFFILIATION

L'instructeur décrira l'emplacement de :

- l'unité d'affiliation, y compris :
 - le commandant de l'unité;
 - l'adresse entière (postale); et
 - l'aire de rassemblement et les bureaux;
- les sous-unités de l'unité d'affiliation, y compris :
 - le commandant de la sous-unité; et
 - l'aire de rassemblement et les bureaux; et
- les autres corps de cadets qui partagent cette affiliation, y compris :
 - le commandant de l'unité; et
 - l'aire de rassemblement et les bureaux.

LA CRÉATION DE L'UNITÉ

L'instructeur décrira l'unité actuelle, y compris :

- la date actuelle des débuts;
- le type d'unité lors des débuts;
- la description actuelle de l'unité; et
- l'affiliation au corps de cadets (date).

DÉCORATIONS ET ATTRIBUTS

L'instructeur décrira les accomplissements particuliers de l'unité d'affiliation, y compris :

- les honneurs de guerre (s'il y a lieu);
- les couleurs;
- les attributs particuliers; et
- les trophées et les décorations.



L'instructeur devrait tenter d'obtenir autant de documents de référence qu'il est disponible de la bibliothèque de l'unité d'affiliation pour appuyer les points d'enseignement.

Voir la section des documents de référence à la fin du guide pour obtenir des renseignements supplémentaires.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. En quelle année notre unité d'affiliation a-t-elle été créée?
- Q2. Qui est le commandant actuel?
- Q3. Quels sont les autres corps de cadets affiliés à cette unité?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. (Donner l'année des débuts de l'unité).
- R2. (Donner le nom du commandant actuel).
- R3. (Nommer tout autre corps de cadets qui peut être affilié).

Point d'enseignement 2

Discuter des rôles et des responsabilités de l'unité d'affiliation

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

Affilié – est défini comme, attaché ou relié à une plus grande organisation, ou de s'associer à une société ou une organisation.

UNITÉ D'AFFILIATION

Un corps de cadets obtient son affiliation avec une unité de la force régulière ou de la force de réserve par l'entremise d'une demande du commandant régional approprié au Chef de l'état-major de la Défense. Une fois affiliée, le corps de cadets peut suivre les traditions régimentaires et partager l'histoire. Chaque cadet peut porter l'insigne d'épaule et l'insigne de coiffure de l'unité d'affiliation.

On s'attend que les unités d'affiliation soutiennent leur corps de cadets affilié. On les encourage à donner toute l'aide possible pour aider à favoriser l'entraînement et le rendement général du corps de cadet. L'unité d'affiliation n'assume aucune responsabilité financière envers le corps de cadets.

L'unité avec laquelle le corps de cadets est affilié peut :

- nommer un officier de liaison pour aider le corps de cadets; et
- donner autant d'aide qu'il est pratique de le faire pour permettre au corps de cadet d'effectuer de l'entraînement.



L'affiliation a habituellement lieu pendant les débuts du corps de cadets, toutefois on peut créer ou changer l'affiliation pendant toute la durée de vie d'une unité.

OFFICIER DE LIAISON

L'unité d'affiliation avec laquelle un corps de cadets est habituellement affilié nomme habituellement un officier de liaison. L'officier de liaison nommé est responsable de faire la coordination avec les unités d'affiliation de cadets et de donner de l'aide lorsque possible.



Il faut se souvenir qu'il est dans le meilleur intérêt du corps de cadets de rechercher de l'aide auprès de l'unité d'affiliation. La plupart des unités des forces régulières et de la réserve ne recherchent pas de corps de cadets, toutefois elles sont souvent très intéressées d'aider si on leur demande.

RESPONSABILITÉS DE L'UNITÉ

L'unité d'affiliation peut avoir beaucoup à offrir selon ses ressources. Selon la demande et la disponibilité des ressources l'unité d'affiliation peut fournir des éléments qui peuvent inclure :

- des installations (un emplacement de rassemblement);
- du matériel requis pour l'entraînement (au besoin);
- du personnel (si disponible);
- des fournitures;
- du transport;
- de l'entraînement C7 pour les cadets séniors; et
- de la participation aux activités de l'unité d'affiliation.



Bien qu'une unité d'affiliation puisse choisir de fournir des installations, des fournitures, ou du transport à leurs corps de cadets, la Ligue des cadets de l'Armée est officiellement responsable de pourvoir à ses besoins.



Les ORR 2.25 et 2.26 des cadets énumèrent les responsabilités de l'unité d'affiliation.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Qui est l'officier de liaison de l'unité d'affiliation?
- Q2. Quel service votre unité d'affiliation fournit-elle?
- Q3. L'unité d'affiliation doit-elle fournir de l'aide financière au corps de cadets?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. (Nom de l'officier).
- R2. Un emplacement de rassemblement, du personnel et de l'équipement pour l'entraînement.
- R3. Non.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

- Q1. Quelles sont quelques-unes des décorations que l'unité d'affiliation a reçues par le passé?
- Q2. Qui est le commandant de l'unité d'affiliation?
- Q3. Quels attributs de votre uniforme de cadet sont associés à l'unité d'affiliation?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. (Énumérer des décorations ou des récompenses que l'unité d'affiliation a reçues).
- R2. (Nommer le commandant actuel de l'unité d'affiliation).
- R3. (Les attributs peuvent inclure des articles comme, le béret [sa couleur], les insignes d'épaule, etc.).

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Le cadet a maintenant une meilleure compréhension de la relation entre l'unité d'affiliation et le corps de cadets. Il réalise aussi l'importance de faire partie d'une unité reconnue et fière, qui peut promouvoir un intérêt futur dans les FC.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Il est préférable qu'un membre de l'unité d'affiliation présente cette leçon ou qu'elle soit combinée avec une visite à l'unité d'affiliation pendant l'OCOM C120.01 (section 3).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- A2-023 A-CR-CCP-950/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*, chapitre 2, section 25, Affiliation. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A2-024 Gilbert, C. (1964). *The Regiments and Corps of the Canadian Army*. Volume 1 of the Canadian Army List. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A2-025 A-CR-CCP-950/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*, chapitre 2, section 26, Changement d'affiliation. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- C2-025 Historica. (2006). *Bases des Forces canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.thecanadianencyclopedia.com>.
- C2-026 (ISBN 077051197X) Stanley, G.F.G. (1974). *Nos soldats : l'histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours* (3^e éd.). Toronto, ON, Macmillan Company of Canada Ltd.

- C2-027 Wikipedia. (2005). *Régiments canadiens*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://en.wikipedia.org/wiki/category:canadian_regiments.
- C2-028 (ISBN 0-9688562-0-9) Gregory, M. (2005). *Compendium of Canadian Regiments: A Civilian's Perspective*. Ottawa, ON, Michael Gregory.



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 3

OCOM C120.01 – PARTICIPER À LA FAMILIARISATION AVEC LES FORCES CANADIENNES

Durée totale :

90 min

INTRODUCTION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

L'instructeur doit réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Une liste complète des ressources nécessaires à l'enseignement de cet OCOM est présentée au chapitre 4 de la NQP. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Un conférencier peut présenter cet exposé, s'il est disponible. Le conférencier doit être mis au courant des exigences relatives à cette période d'instruction. L'instructeur doit s'assurer de fournir aux cadets toutes les informations non abordées pendant l'exposé par le biais d'une séance de questions et réponses après la présentation.

L'instructeur peut choisir une de quatre activités énumérées dans le présent guide.

Cette leçon pourrait être présentée à divers sites pendant une visite, à la suite de planification et d'approbation appropriées.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

Cette leçon est présentée à l'aide de la méthode expérientielle. La méthode expérientielle a été choisie pour permettre aux cadets de développer des connaissances et des compétences par un processus où les concepts sont tirés de leur propre expérience, et sont continuellement modifiés à partir de cette expérience. La méthode expérientielle combine une courte séance d'information initiale sur l'activité, une activité structurée ou semi-structurée, et une discussion de réflexion de groupe. L'instructeur supervise l'activité et dirige ensuite une discussion de groupe dont l'objet est de tirer une réflexion et des liens entre l'expérience et les futures mises en pratique des résultats de l'apprentissage. Cette méthode plaît aux apprenants tactiles/kinesthésiques.

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

Le cadet doit participer à une activité pour lui aider à mieux comprendre les Forces canadiennes (FC).

IMPORTANTCE

Stimuler l'intérêt des cadets envers les FC est l'un des principaux buts du Mouvement des cadets du Canada. Les activités décrites dans ce guide pédagogique sont d'excellentes façons de stimuler l'intérêt de la part des cadets par le biais d'une interaction directe avec la communauté des FC.

ACTIVITÉ 1

Durée : 90 min

OBJECTIF

Faire une visite de l'unité d'affiliation.

RESSOURCES

S.O.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ



À cette étape, l'instructeur revoit avec les cadets toutes les règles de sécurité ou d'autres directives relatives à l'activité. Ces directives seront détaillées et propres au site de l'activité.

- Séance d'information donnée aux cadets sur l'activité par l'instructeur ou le conférencier.
- Participation des cadets à l'activité.
- Une rétroaction des cadets.

MESURES DE SÉCURITÉ

- Respecter strictement les limites établies pendant la durée de la visite.
- Un système de surveillance mutuelle doit être instauré pour s'assurer que les cadets ne sont jamais laissés seuls.
- Toutes les directives de sécurité présentées au site doivent être strictement respectées.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR



Les ORR 2.25 et 2.26 des cadets énumèrent les responsabilités de l'unité d'affiliation.



L'instructeur ou le conférencier doit s'assurer de traiter les objectifs suivants de la leçon :

- la présentation à l'histoire de l'unité d'affiliation;
- la description du rôle que l'unité joue dans les FC;
- la description du soutien que l'unité fournit;
- une visite des installations de l'unité;
- une visite de l'équipement ou des véhicules militaires; et/ou
- la présentation au commandant ou au colonel honoraire de l'unité.

RÉFLEXION

DISCUSSION DE GROUPE

Durée : 15 min



L'instructeur doit s'assurer que tous les objectifs de la leçon sont revus vers la fin de l'étape de réflexion.

QUESTIONS À DÉBATTRE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION :

- Poser des questions qui facilitent la discussion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Préparer les questions à l'avance.
- Faire preuve de souplesse (il n'est pas obligatoire de se limiter aux questions préparées).
- Stimuler la participation des cadets en utilisant des mots d'encouragement tels que « bonne idée » ou « excellente réponse, quelqu'un peut-il y ajouter quelque chose? ».
- Tenter de faire participer toute la classe en posant des questions aux non-participants.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Qu'avez-vous appris sur les unités d'affiliation et les FC?
- Q2. Quel est le point qui vous a le plus ou le moins intéressé?
- Q3. Comment cette visite vous a-t-elle aidé à comprendre les FC?



D'autres questions et réponses sont élaborées au cours de l'étape de réflexion. La discussion ne doit pas se limiter seulement aux questions suggérées.

ACTIVITÉ 2

Durée : 90 min

OBJECTIF

Participer à une visite d'une base des FC.

RESSOURCES

S.O.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Séance d'information donnée aux cadets sur l'activité par l'instructeur ou le conférencier.
- Participation des cadets à l'activité.
- Une rétroaction des cadets.

MESURES DE SÉCURITÉ

- Respecter strictement les limites établies pendant la durée de la visite.
- Un système de surveillance mutuelle doit être instauré pour s'assurer que les cadets ne sont jamais laissés seuls.
- Toutes les directives de sécurité présentées au site doivent être strictement respectées.



À cette étape, l'instructeur revoit avec les cadets toutes les règles de sécurité ou d'autres directives relatives à l'activité. Ces directives seront détaillées et propres au site de l'activité.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR



L'instructeur ou le conférencier doit s'assurer de traiter les objectifs suivants de la leçon :

- la présentation à l'histoire de la base;
- la description du rôle que la base joue dans les FC;
- la description des unités que la base soutient;
- une visite des installations de la base;
- une visite de l'équipement ou des véhicules militaires; et/ou
- la présentation à l'état-major de la base ou au commandant de l'école et de l'unité.

RÉFLEXION

DISCUSSION DE GROUPE

Durée : 15 min

QUESTIONS À DÉBATTRE



- Poser des questions qui facilitent la discussion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Préparer les questions à l'avance.
- Faire preuve de souplesse (il n'est pas obligatoire de coller seulement aux questions préparées).
- Stimuler la participation des cadets en utilisant des mots d'encouragement tels que « bonne idée » ou « excellente réponse, quelqu'un peut-il y ajouter quelque chose? ».
- Tenter de faire participer toute la classe en posant des questions aux non-participants.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Quel point vous a semblé être le plus intéressant?
- Q2. Qu'avez-vous appris sur les bases militaires?
- Q3. Comment cette visite vous a-t-elle aidé à comprendre les FC?



D'autres questions et réponses sont élaborées au cours de l'étape de réflexion. La discussion ne doit pas se limiter seulement aux questions suggérées.

ACTIVITÉ 3

Durée : 90 min

OBJECTIF

Participer à une présentation donnée par un membre des FC.

RESSOURCES

S.O.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Séance d'information donnée aux cadets sur l'activité par l'instructeur ou le conférencier.
- Participation des cadets à l'activité.
- Une rétroaction des cadets.

MESURES DE SÉCURITÉ

- Respecter strictement les limites établies pendant la durée de la visite.
- Un système de surveillance mutuelle doit être instauré pour s'assurer que les cadets ne sont jamais laissés seuls.
- Toutes les directives de sécurité présentées au site doivent être strictement respectées.



À cette étape, l'instructeur revoit avec les cadets toutes les règles de sécurité ou d'autres directives relatives à l'activité. Ces directives seront détaillées et propres au site de l'activité.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR



L'instructeur ou le conférencier doit s'assurer de couvrir les objectifs suivants de la leçon :

- les raisons qui ont amené le membre à s'enrôler dans les FC;
- la description de l'unité d'appartenance du membre, y inclure son rôle dans les FC;
- la description du métier du membre et les détails sur le métier;
- une description d'une des opérations des FC à laquelle le membre a participé; et
- de bons souvenirs que le membre a acquis pendant son service.

RÉFLEXION

DISCUSSION DE GROUPE

Durée : 15 min

QUESTIONS À DÉBATTRE



- Poser des questions qui facilitent la discussion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Préparer les questions à l'avance.
- Faire preuve de souplesse (il n'est pas obligatoire de coller seulement aux questions préparées).
- Stimuler la participation des cadets en utilisant des mots d'encouragement tels que « bonne idée » ou « excellente réponse, quelqu'un peut-il y ajouter quelque chose? ».
- Tenter de faire participer toute la classe en posant des questions aux non-participants.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Quel a été le point saillant de la visite?
- Q2. Qu'avez-vous appris sur le fait d'être un soldat?

Q3. Comment cette présentation vous a-t-elle aidé à comprendre les FC?



D'autres questions et réponses sont élaborées au cours de l'étape de réflexion. La discussion ne doit pas se limiter seulement aux questions suggérées.

ACTIVITÉ 4

Durée : 90 min

OBJECTIF

Identifier l'équipement personnel de l'Armée canadienne.

RESSOURCES

Il est important de contacter la personne responsable de la présentation longtemps d'avance, pour s'assurer que les aides à la présentation sont disponibles et préparées pour le besoin.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Séance d'information donnée aux cadets sur l'activité par l'instructeur ou le conférencier.
- Participation des cadets à l'activité.
- Une rétroaction des cadets.

MESURES DE SÉCURITÉ

- Respecter strictement les limites établies pendant la durée de la visite.
- Un système de surveillance mutuelle doit être instauré pour s'assurer que les cadets ne sont jamais laissés seuls.
- Toutes les directives de sécurité présentées au site doivent être strictement respectées.



À cette étape, l'instructeur revoit avec les cadets toutes les règles de sécurité ou d'autres directives relatives à l'activité. Ces directives seront détaillées et propres au site de l'activité.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR



L'instructeur ou le conférencier doit s'assurer de couvrir les objectifs suivants de la leçon :

- veste de tenue de combat;
- chapeau de combat;
- sous-vêtements thermiques légers;
- gants pour région tempérée;
- bottes pour conditions humides;
- parka pour temps très froids;
- gants pour l'hiver;
- salopette à bavette;
- chandail et pantalon de laine polaire;
- pantalon de combat (doublé);
- veste de tenue de combat (doublée);
- tuque;
- mukluks;
- foulard;
- outil polyvalent;
- veste tactique;
- musette et sacs;
- havresac;
- radio légère d'attaque;
- radio du réseau de combat (HF);
- radio air/sol;
- lunettes de vision nocturne (NVG);
- lunettes/visière de protection balistique; et
- veste pare-éclats.

CONFIRMATION DES OBJECTIFS DE LA LEÇON



La leçon sera plus intéressante si l'instructeur permet aux cadets de porter les vêtements et d'examiner l'équipement. Des questions orales sur les détails des articles pourraient aussi servir, mais elles n'auraient pas autant d'effet.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

S.O.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Puisque la promotion de l'intérêt envers les FC est un des buts du MCC, ces activités pratiques ont été élaborées en vue de permettre aux cadets, de voir, entendre, toucher et éprouver les divers éléments qui entourent le travail et la vie d'un membre des FC.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Souvent, le succès d'une visite dépend de l'effort apporté à la préparation de l'activité. S'assurer de planifier le présent OCOM longtemps d'avance. On peut attribuer jusqu'à un maximum de neuf périodes pour réaliser le présent OCOM.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- A0-001 A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2. (2001). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Défense nationale.
- A2-011 Ministère de la Défense nationale. (2003). *Habiller le soldat : Articles et vêtements*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.army.forces.gc.ca/chief_land_staff/clothe_the_soldier/hab/2/2_f.asp.
- A2-013 Wikipedia. (20 mai 2006). *Uniformes des Forces canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://en.wikipedia.org/wiki/Canadian_forces#uniforms.
- A2-015 Smith, J.O. (2006). *Ordre de bataille des régiments canadiens en 1945*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.johnowensmith.co.uk/cdnoob.htm>.
- A2-016 Carlile, H. (2005). *L'historique de l'uniforme*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://collections.ic.gc.ca/fort_henry/backway/uniformsHistory.html.
- A2-017 Ministère de la Défense nationale. (2004). *Images de la passerelle pour l'Histoire militaire canadienne*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.cmg.gc.ca/cmh/en/image_176.asp?page_id=215.
- A2-023 A-CR-CCP-950/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*, chapitre 2, section 25, Affiliation. Ottawa, ON, Défense nationale.
- A2-024 Gilbert, C. (1964). *The Regiments and Corps of the Canadian Army: Volume 1 of the Canadian Army List*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A2-025 A-CR-CCP-950/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*, chapitre 2, section 26, Changement d'affiliation. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- C2-018 (ISBN 1-54176-302-0) Chartrand, R. (éd.). (2001). *Distinguishing Patches: Formation Patches of the Canadian Army*. Oxford, RU, Osprey Publishing.
- C2-020 (ISBN 1-894581-07-5) Dorosh, M.A. (2001). *Dressed to Kill*. Ottawa, ON, Service Publications.
- C2-024 Taylor, A.D. (2005). *Customs of the Navy, Chapter 3 – Uniforms*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.readyayeready.com/tradition/customs-of-the-navy/3-uniforms.htm>.
- C2-025 Historica. (2006). *Bases des Forces canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.thecanadianencyclopedia.com>.
- C2-026 (ISBN 077051197X) Stanley, G.F.G. (1974). *Nos soldats : l'histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours* (3^e éd.). Toronto, ON, Macmillan Company of Canada Ltd.
- C2-027 Wikipedia. (2005). *Canadian Regiments*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://en.wikipedia.org/wiki/category:canadian_regiments.
- C2-028 (ISBN 0-9688562-0-9) Gregory, M. (2005). *Compendium of Canadian Regiments: A Civilian's Perspective*. Ottawa, ON, Michael Gregory.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 4

OCOM C120.02 – IDENTIFIER LES UNIFORMES DE L'ARMÉE CANADIENNE D'AUJOURD'HUI ET DU PASSÉ

Durée totale :

30 min

INTRODUCTION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

L'instructeur doit réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Une liste complète des ressources nécessaires à l'enseignement de cet OCOM est présentée au chapitre 4 de la NQP. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Un conférencier peut présenter cet exposé, s'il est disponible. Le conférencier doit être mis au courant des exigences relatives à cette période d'instruction. L'instructeur doit s'assurer de fournir aux cadets toutes les informations non abordées pendant l'exposé par le biais d'une séance de questions et réponses après la présentation.

Où c'est possible, on devrait présenter des exemples de divers uniformes. On peut le faire grâce la coopération d'un musée militaire local, d'une unité d'affiliation, d'un fort militaire ou d'un groupe reconstituant des événements historiques.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

La méthode d'instruction par exposé interactif a été choisie, parce qu'elle permet à l'instructeur de faire une présentation semi-formelle de la matière, durant laquelle les cadets peuvent participer en posant des questions ou en y répondant, et en faisant des commentaires sur la matière ou en participant à de courtes activités. Cette méthode plaît aux apprenants auditifs, en plus d'offrir des possibilités de participation active dans des activités qui plaisent aux apprenants tactiles/kinesthésiques.

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon le cadet doit être en mesure d'identifier les uniformes utilisés dans toute l'histoire de l'Armée au Canada.

IMPORTANCE

La connaissance des uniformes de l'Armée pendant différentes périodes permettra aux cadets de mieux connaître la tenue de l'Armée et d'interagir de façon appropriée avec les membres de l'Armée dans diverses situations.

Point d'enseignement 1

Discuter de l'histoire de l'uniforme

Durée : 30 min

Méthode : Exposé interactif

ORIGINES

Les uniformes ont été introduits au temps de la chevalerie. L'armure masquait les combattants, car le combat se produisait souvent entre amis. Par conséquent, les chevaliers ont adopté des symboles et des couleurs qu'ils déployaient sur leurs boucliers. Chaque famille était identifiée de cette façon.

HISTORIQUE DE L'UNIFORME BRITANNIQUE

Le rouge a été la couleur de l'uniforme adoptée par le premier régiment permanent de l'Armée britannique en 1645. Une légende militaire prétend que le rouge était utilisé pour masquer les taches de sang. En réalité, le rouge a été adopté comme une de leurs couleurs nationales. Les soldats français avaient tendance à porter le bleu, les Russes portaient le vert, et les Britanniques portaient le rouge.

Ce n'est que vers la fin des années 1880 que l'uniforme kaki fut officiellement adopté par l'Armée britannique, après avoir réalisé que l'uniforme vert olive accordait un meilleur camouflage.

La couleur de la tenue pour la Marine était aussi le rouge jusqu'à ce que le roi George II, en 1748, la fit changer à bleu foncé. La raison du changement de cette couleur était pour pouvoir distinguer les officiers de la Marine des officiers de l'Armée.

Les bonnets en peau d'ours noir, reçus par les régiments de grenadiers en reconnaissance de leurs victoires durant diverses campagnes, ont été adoptés pour faire paraître les grenadiers comme des géants.



www.cmgh.gc.ca

Figure 9-4-1 Compagnies franches britanniques – 1698 à 1717



www.cmgh.gc.ca

Figure 9-4-2 Compagnies de la milice de réserve – 1752



www.cmgh.gc.ca

Figure 9-4-3 Artilleur Terre-Neuve-et-Labrador et Nouvelle-Écosse



www.cmgh.gc.ca

Figure 9-4-4 British Grenadier Guard – 1850



Le bonnet en peau d'ours noir est réellement de la fourrure d'ours qui est obtenue sous les termes convenus avec le gouvernement du Canada. L'Armée britannique reçoit en moyenne 150 peaux par année.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. En quelle année l'uniforme kaki a-t-il fait son apparition?
- Q2. Pourquoi utilisait-on des couleurs et des symboles?
- Q3. En quelle année l'Armée britannique a-t-elle adopté la couleur rouge pour ses uniformes?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. 1880.
- R2. Pour différencier les amis des ennemis.
- R3. 1645.

Point d'enseignement 2

Discuter des anciens uniformes

Durée : 30 min

Méthode : Exposé interactif

UNIFORME D'EXERCICE MILITAIRE KAKI DE 1900 À 1949

Le kaki est défini comme étant un coton ou une laine simple de couleur jaune, brune mate et utilisée pour les uniformes militaires. Le Canada a créé son propre modèle d'uniforme d'exercice militaire kaki après la

première grande guerre mondiale et, durant la seconde guerre mondiale, ce style d'uniforme a été porté par les Canadiens qui ont servi en Jamaïque et à Hong Kong.



www.cmgh.gc.ca

Figure 9-4-5 Infanterie canadienne Hong Kong – 1941



www.cmgh.gc.ca

Figure 9-4-6 Infanterie canadienne (Italie) – 1943

TENUE DE SERVICE DE 1907 À 1940

La tenue de service a été la première vraie tenue de combat adoptée par le Canada en 1907. Cette tenue consistait en un différent modèle de la tenue de service britannique adoptée après la guerre des Boers.



www.cmgh.gc.ca

Figure 9-4-7 Corps expéditionnaire canadien – 1915 à 1916



www.cmgh.gc.ca

Figure 9-4-8 Corps expéditionnaire canadien – 1917



www.cmgh.gc.ca

Figure 9-4-9 Lord Strathcona's Horse – 1918

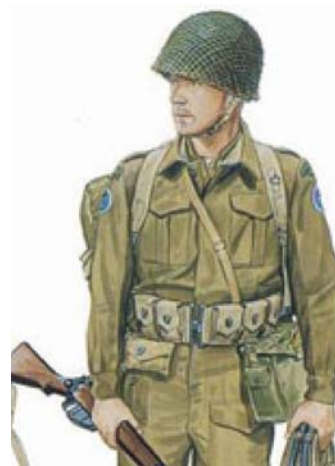
TENUE DE COMBAT DE 1939 À 1970

La tenue de combat est définie comme étant l'uniforme qu'on portait au combat, et était à la base de l'uniforme canadienne original. La tenue de combat a été modelée selon la tenue de combat britannique et a été adoptée en 1939, elle était fabriquée en laine. Un nouveau modèle de tenue de combat a été introduit en 1949, et il a été porté pendant la guerre de Corée jusqu'aux années 1960. Les unités de la milice ont porté la tenue de combat comme uniforme d'apparat jusqu'au début des années 1970.



www.cmgh.gc.ca

Figure 9-4-10 Tenue de combat canadienne



www.cmgh.gc.ca

Figure 9-4-11 Alaska – 1943

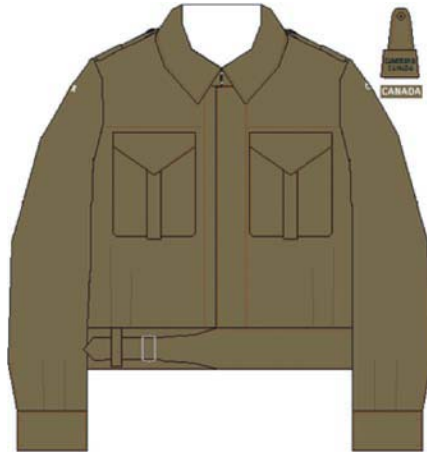


www.cmgh.gc.ca

Figure 9-4-12 Normandie – 1944

TENUE DE BROUSSE DE 1950 À 1960

La tenue de brousse consistait en une série d'uniformes de coton vert foncé, portée en premier lieu comme uniforme de campagne jusqu'à ce qu'elle soit remplacée dans les années 1960 par la tenue de combat.



http://en.wikipedia.org/wiki/Uniforms_of_the_Canadian_Forces

Figure 9-4-13 Tenue de brousse

TENUE DE TRAVAIL DE 1970 À 1980

Ce style d'uniforme consistait en :

- une veste de travail « vert d'infanterie » munie d'une glissière;
- un pantalon vert d'infanterie;
- une chemise « verte lagune »; et
- un béret ou une casquette de baseball.

TENUE DE BASE n° 4 DE 1980 À 1990

Connue comme « tenue de garnison », ce style consistait en :

- une veste de modèle de diverses couleurs;
- un pantalon de travail;
- une chemise d'apparat ou de travail;
- un chandail optionnel; et
- des bottines noires de parachutiste.

UNIFORMES DE COMBAT DE 1960 À 2000

Les uniformes de combat de couleur vert olive sont devenus la tenue de combat universelle dans les années 1960. Le modèle canadien avait des poches cousues en angle (chemise) conçues pour porter les chargeurs du fusil FNC1A1.



www.cmgh.gc.ca

Figure 9-4-14 Tunique de combat – 1960 à 2000



www.cmgh.gc.ca

Figure 9-4-15 Corée – 1953



www.cmgh.gc.ca

Figure 9-4-16 Chypre – 1975



Lors de la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens ont porté des insignes d'épaule de couleur différente sur leur uniforme de combat pour identifier la division dans laquelle ils servaient :

- Rouge : 1^{re} Division d'infanterie
- Bleu roi : 2^e Division d'infanterie
- Gris : 3^e Division d'infanterie
- Vert foncé : 4^e Division blindée
- Marron : 5^e Division blindée
- Noir : Brigades indépendantes
- Orange : Troupes

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Quel matériel était utilisé dans la fabrication de l'uniforme de combat de 1939?
- Q2. Pourquoi les poches de la chemise de combat étaient-elles cousues en angle?
- Q3. En quelle année a-t-on introduit la première tenue de combat?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. Laine.
- R2. Pour pouvoir porter les chargeurs du fusil FNC1A1.
- R3. 1907.

Point d'enseignement 3**Discuter des anciens uniformes**

Durée : 30 min

Méthode : Exposé interactif

LES UDE DE 1968 AU TEMPS PRÉSENT

Au long, ce style est connu sous le nom d'uniforme distinctif d'élément. Ce style consiste en :

- une veste vert foncé (vert d'infanterie);
- un pantalon vert foncé (vert d'infanterie);
- une cravate vert foncé (vert d'infanterie);
- une chemise à manches courtes et une à manches longues; et
- un béret.

BÉRETS

Type d'unité	Couleur correspondante du béret
• Armée	Vert d'infanterie
• Blindé	Noir
• Aéroporté	Marron
• Police Militaire	Rouge
• Marine	Noir
• Force aérienne	Bleu pâle
• Recherche et sauvetage (techniciens)	Orange
• Régiment des opérations spéciales	Tan
• Organisation des Nations Unies	Bleu de l'ONU

DESSIN DE CAMOUFLAGE CANADIEN (DCamC) DE 2000 AU TEMPS PRÉSENT

Modèle pour région boisée tempérée	Modèles pour région aride
Vert pâle	Brun pâle
Vert foncé	Brun foncé
Noir	Tan
Brun	

TENUE DU MESS

La tenue du mess a fait sa première apparition dans l'Armée britannique en 1845. Elle était prévue pour donner un moyen peu coûteux et confortable en remplacement aux uniformes rigides et élaborés que les officiers

portaient pour les fonctions sociales en soirée, tels que les dîners ou les bals régimentaires. Leurs conceptions varient d'une unité à l'autre; toutefois, les vestons sont habituellement écarlates, les pantalons et les jupes bleu foncé avec une bande rouge, les vestes noires, et les chemises blanches avec des boucles noires pour les hommes.



http://en.wikipedia.org/wiki/mess_dress

Figure 9-4-17 Diverses tenues du mess



Nota : Les membres individuels doivent acheter les tenues du mess. Elles ne sont pas fournies par les FC.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

- Q1. Quelle est la couleur de l'uniforme UDE?
- Q2. Quand la tenue du mess est-elle portée?
- Q3. Que représente l'acronyme DCamC?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. Vert foncé (vert d'infanterie), avec une chemise vert pâle.
- R2. Lors d'occasions spéciales telles que les dîners et les bals régimentaires.
- R3. Dessin de camouflage canadien.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

- Q1. Quelle est la couleur de la tenue du mess de l'Armée?
- Q2. Quelles était la couleur originale des uniformes de la Marine?
- Q3. Quelle est la couleur de l'UDE de l'Armée?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. Tunique rouge, pantalon bleu foncé ou une jupe avec bande rouge.
- R2. Rouge.
- R3. Vert d'infanterie.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Plusieurs groupes divers portent des uniformes à travers le pays (p. ex. les sociétés, les équipes sportives, les services d'urgence). Les FC ne font pas exception. Elles s'attendent que ces personnes soient facilement identifiables à première vue et de leur inculquer une certaine fierté dans leur organisation. Les cadets seront capables d'identifier les divers uniformes des Forces canadiennes à première vue et pouvoir mieux interagir avec les membres des FC grâce à cette compétence.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Cette leçon est conçue pour être une partie interactive d'une visite ou d'une présentation d'un conférencier. Si cette leçon est enseignée sur le terrain de parade avec du matériel d'instruction limité, la leçon doit se limiter à 30 minutes.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- A0-001 A-AD-265-000/AG-001 DHH 3-2. (2001). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A2-011 Ministère de la Défense nationale. (2003). *Habiller le soldat : Articles et vêtements*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.army.forces.gc.ca/chief_land_staff/clothe_the_soldier/hab/2/2_e.asp.
- A2-013 Wikipedia. (20 mai 2006). *Tenues des Forces canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://en.wikipedia.org/wiki/Canadian_forces#uniforms.
- A2-015 Smith, J.O. (2006). *Ordre de bataille des régiments canadiens en 1945*. Extrait le 25 mai 2006 du site www.johnowensmith.co.uk/cdnoob.htm.
- A2-016 Carlile, H. (2005). *L'historique de l'uniforme*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://collections.ic.gc.ca/fort_henry/backway/uniformsHistory.html.
- A2-017 Ministère de la Défense nationale. (2004). *Images de la passerelle pour l'histoire militaire canadienne*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.cmg.gc.ca/cmh/en/image_176.asp?page_id=215.
- C2-018 (ISBN 1-54176-302-0) Chartrand, R. (éd.). (2001). *Distinguishing Patches: Formation Patches of the Canadian Army*. Oxford, RU, Osprey Publishing.

- C2-020 (ISBN 1-894581-07-5) Dorosh, M.A. (2001). *Dressed to Kill*. Ottawa, ON, Publications du Service.
- C2-024 Taylor, A.D. (2005). *Customs of the Navy, Chapter 3 – Uniforms*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.readyayeready.com/tradition/customs-of-the-navy/3-uniforms.htm>.
- C2-026 (ISBN 077051197X) Stanley, G.F.G. (1974). *Nos soldats : l'histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours* (3^e éd.). Toronto, ON, Macmillan Company of Canada Ltd.



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 5

OCOM C120.03 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION À PROPOS DE L'EXPÉRIENCE D'UN SOLDAT

Durée totale :

90 min

INTRODUCTION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Une liste complète des ressources nécessaires à l'enseignement de cet OCOM est présentée au chapitre 4 de la NQP. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Avant de commencer l'enseignement de cette leçon, l'instructeur doit :

- réviser le contenu de la leçon et se familiariser avec la matière; et
- consulter le site Web des FC et l'unité d'affiliation pour obtenir les bonnes coordonnées d'un membre déployé approprié.

Cette activité est de 3 périodes, divisées en deux séances. La première séance comprend une période (1 période de 30 minutes) basée sur les exigences. Après une période de temps adéquate, une deuxième séance de deux périodes (2 périodes de 30 minutes) se déroulera pour examiner les réponses reçues et pour permettre aux cadets de lire leurs réponses au groupe.



L'instructeur doit s'assurer que les cadets sont supervisés en tout temps lorsqu'ils utilisent les ordinateurs.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

La méthode expérientielle a été choisie pour permettre aux cadets de développer des connaissances et des compétences par un processus où les concepts sont tirés de leur propre expérience, et sont continuellement modifiés à partir de cette expérience. La méthode expérientielle combine une courte séance d'information initiale sur l'activité, une activité structurée ou semi-structurée, et une discussion de réflexion de groupe. L'instructeur supervise l'activité et dirige ensuite une discussion de groupe dont l'objet est de tirer une réflexion et des liens entre l'expérience et les futures mises en pratique des résultats de l'apprentissage. Cette méthode plaît aux apprenants tactiles/kinesthésiques.

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

En tant que membre de l'équipe, le cadet communique avec un membre des FC qui est en déploiement. Ceci peut être fait en utilisant divers types de communication, tels que des lettres ou cartes, courriels et/ou une vidéo/dvd (facultatif). À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure de communiquer avec un membre déployé en utilisant une des trois méthodes de communication énumérées antérieurement.

IMPORTANCE

Ceci présente aux cadets l'importance du travail d'équipe et de la communication. Cela leur permet aussi de faire l'expérience de rehausser personnellement le moral d'un membre des FC présentement dans un théâtre d'opérations.

CONNAISSANCES PRÉALABLES



C'est la responsabilité de l'instructeur de vérifier toutes les opérations courantes avant de procéder. Au besoin, le détachement local peut fournir de l'aide.

ACTIVITÉ 1

Durée : 30 min

OBJECTIF

- Écrire une lettre ou envoyer une carte à un membre déployé.
- Envoyer un courriel à un membre déployé.

RESSOURCES

- Papier à écrire.
- Enveloppes.
- Stylos.
- Ordinateur.
- Tout autre article supplémentaire requis (crayons, stylos, papeterie).

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Les cadets doivent être informés sur l'activité avant de commencer la lettre ou le courriel. L'instructeur doit fournir aux cadets les antécédents sur les missions de déploiement courantes. Les cadets prépareront ensuite une liste en groupe de trois questions qu'ils aimeraient poser au soldat déployé.
- Les cadets prépareront les lettres ou les courriels individuellement. Certains renseignements de base requis comprennent le nom et le grade du cadet, l'unité du cadet et comprennent les trois questions décidées par le groupe.
- Il faut surveiller tous les cadets pour s'assurer qu'ils ne fournissent pas d'information personnelle dans les lettres ou les courriels. Les lettres seront envoyées à l'instructeur pour examiner le contenu et ensuite envoyées au soldat.

- Que ce soit par courrier électronique ou par la poste, le cadet doit inclure l'information suivante :
 - grade du destinataire;
 - nom complet; et
 - adresse de l'unité, si connue.
- Après une période de temps adéquate, une deuxième séance de 60 minutes se déroulera pour examiner les réponses reçues et pour permettre aux cadets de présenter leurs réponses au groupe.
- Les cadets seront incités à participer à une discussion de groupe pour une rétroaction de l'activité.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR



À cette étape, l'instructeur revoie avec les cadets toutes les règles de sécurité relatives à l'activité.

- Il faut tenter de choisir un membre de l'unité d'affiliation ou un membre qui est un ancien cadet.

Nota : Si cela n'est pas possible, tout membre peut être sélectionné.
- L'instructeur doit surveiller la séance en s'assurant que chaque cadet participe totalement.
- S'assurer que tous les renseignements pertinents sont compris.
- S'assurer qu'une bonne formulation grammaticale est utilisée.
- S'assurer qu'aucun renseignement personnel de cadet (p. ex. adresse, numéro de téléphone) n'est diffusé à l'extérieur de l'organisation des cadets.

ACTIVITÉ 2

Durée : 30 min

OBJECTIF

Créer une vidéo ou un journal de photos pour un soldat déployé. **(Facultatif)**

RESSOURCES

- La supervision d'un (officier ou IC du CIC).
- Un ordinateur.
- Un caméscope.
- Une bande magnétique/disque.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- La procédure de cette activité et en principe la même, la différence étant qu'elle doit être effectuée comme une activité de groupe (3 à 4 personnes).
- Les cadets doivent être informés sur l'activité avant de commencer. L'instructeur doit fournir aux cadets les antécédents sur les missions de déploiement courantes. Les cadets prépareront ensuite une liste de groupe de trois questions qu'ils aimeraient poser au soldat déployé.
- En tant que groupe, les cadets prépareront une présentation PowerPoint ou un journal de photos de l'unité. Les renseignements de base requis comprennent le nom des cadets, l'unité des cadets et comprennent les trois questions décidées par le groupe.
- Il faut surveiller les cadets pour s'assurer qu'ils ne fournissent pas d'information personnelle dans les présentations. Les produits finis doivent être envoyés à l'instructeur et ensuite envoyés au soldat.
- Après une période de temps adéquate, une deuxième séance de 60 minutes se déroulera pour examiner les réponses reçues et pour permettre aux cadets de voir leurs réponses comme groupe.
- Les cadets seront incités à participer à une discussion de groupe pour une rétroaction de l'activité.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR



À cette étape, l'instructeur revoie avec les cadets toutes les règles de sécurité relatives à l'activité.

- À effectuer si l'unité possède les ressources pour enregistrer une bande magnétique ou un disque.
- S'assurer que cette activité est effectuée au corps de cadets où elle est supervisée adéquatement.
- L'instructeur doit surveiller la séance en s'assurant que chaque cadet participe.
- La présentation de diapositives PowerPoint ne doit pas contenir plus de 15 à 20 diapositives.
- Si on choisit une vidéo, elle ne doit pas durer plus de 30 minutes.
- S'assurer qu'aucun renseignement personnel de cadet (p. ex. adresse, numéro de téléphone) n'est diffusé à l'extérieur de l'organisation des cadets.
- Le cmdt de l'unité examine tout le contenu avant l'envoi.

RÉFLEXION

Durée : 15 min

DISCUSSION DE GROUPE



L'instructeur doit s'assurer que tous les objectifs de la leçon sont atteints vers la fin de l'étape de réflexion.

QUESTIONS À DÉBATTRE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION :

- Poser des questions qui facilitent la discussion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Préparer les questions à l'avance.
- Faire preuve de souplesse (il n'est pas obligatoire de se limiter aux questions préparées).
- Stimuler la participation des cadets en utilisant des mots d'encouragement tels que « bonne idée » ou « excellente réponse, quelqu'un peut-il y ajouter quelque chose? ».
- Tenter de faire participer toute la classe en posant des questions aux non-participants.

QUESTIONS

- Q1. Qu'avez-vous appris du rôle des FC?
- Q2. Y-a-t-il quelque chose qui vous a surpris sur ce que les soldats ont dit dans leurs réponses?
- Q3. Comment vous sentiez-vous par rapport à cette activité?



D'autres questions et réponses sont élaborées au cours de l'étape de réflexion. La discussion ne doit pas se limiter seulement aux questions suggérées.

CONCLUSION

RÉVISION

S.O.

POINTS D'ENSEIGNEMENT PRINCIPAUX

S.O.

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Certaines parties de cette leçon peuvent être attribuées comme travail individuel, mais l'instructeur doit s'assurer que les règles rigoureuses relatives à toute communication à l'extérieur de l'unité sont suivies.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Les cadets possèdent maintenant un aperçu général de ce que le soldat déployé éprouve comme membre d'une mission dans l'accomplissement de son devoir pour le pays.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-005 Sous-ministre adjoint (Affaires publiques). (2006). *Le moral par babillard électronique*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.forces.gc.ca/site/community/messageboard/index_f.asp.

A0-006 Sous-ministre adjoint (Affaires publiques). (2006). *Adresses des opérations outre-mer*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.forces.gc.ca/site/community/messageboard/adresses_f.asp.